



Union
syndicale
Solidaires



Union
syndicale
Solidaires

**12, rue de Louvois - 75002 PARIS - tel : 01.40.15.82.68 - fax : 01.40.15.85.99 -
sud@culture.fr**

Le gouvernement ne cède pas, NOUS NON PLUS !

Le gouvernement et les médias à sa solde voudraient nous faire croire que tout est désormais joué. Ils ont tort. Notre détermination reste intacte et nous ne lâcherons rien.

La nouvelle loi sur les retraites, même promulguée, reste illégitime. Nous continuons à la contester car son contenu et la façon dont elle a été décidée sont inacceptables, parce que l'immense majorité de la population la rejette.

La mobilisation des cheminots, des salariés des raffineries et de bien d'autres secteurs professionnels, tout comme les nombreuses actions visant à bloquer l'économie du pays qui ont émaillé le territoire ces dernières semaines, ont abouti à de nombreuses convergences entre salariés, sans-emplois, précaires, retraités, lycéens et étudiants.

Les salariés de la culture ont pris une part active à cette mobilisation. Comme l'ensemble des salariés de ce pays, ils subissent de plein fouet les effets de cette politique de régression sociale tout azimut dont la contre-réforme des retraites n'est qu'un des aspects. Comme tous les agents de la fonction publique soumis à la RGPP, ils voient quotidiennement leurs missions perdre peu à peu de leur sens, leurs effectifs se réduire à un niveau intolérable, leurs conditions de travail se dégrader et la précarité s'amplifier qu'il soit ou non titulaires de la Fonction publique¹.

De plus leur pouvoir d'achat est de plus en plus menacé. Leur salaire va être gelé pendant trois ans, leurs cotisations retraite et leurs charges sociales vont augmenter car ils devront combler les déficits des régimes sociaux organisés au profit des seules multinationales pharmaceutiques ou des compagnies d'assurance. Et comme notre ministère en rajoute dans le cynisme, il a décidé en catimini de supprimer la traditionnelle revalorisation indemnitaire et la prime de reliquat de fin d'année. Nous avons pourtant cru comprendre que le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite se traduirait par des compensations salariales. Ce qu'on ne nous avait pas précisé, c'est que, via les primes et autres PFR, seuls en profiteraient ceux qui font partie de cette nouvelle aristocratie qui s'est confortablement installée au sein du Ministère². Champagne et caviar pour une minorité de privilégiés, baisses de salaires pour l'immense majorité !

Nous n'acceptons pas ce démantèlement de l'ensemble de nos acquis sociaux. Nous revendiquons une autre répartition des richesses produites dans le pays. Nous refusons qu'une infime minorité s'accapare le profit tiré du travail de l'immense majorité. C'est un choix politique et une question de société.

L'intersyndicale du Ministère de la culture appelle les agents à participer à la journée nationale d'action interprofessionnelle du 23 novembre. C'est une nouvelle opportunité de faire entendre notre voix, de mener des actions, de se mettre en grève.

Loin de mettre un point final à notre lutte légitime, cette journée constitue une nouvelle étape qui en appellera d'autres....

**Salariés, sans-emplois, précaires, retraités, lycéens et étudiants,
c'est tous ensemble qu'il faut lutter !**

SUD Culture Solidaires, le 22 novembre 2010.

¹ Le décret permettant de licencier celles et ceux qui refuseraient trois offres d'emplois en remplacement des postes perdus dans le cadre des restructurations RGPP vient en effet d'être publié au Journal officiel (16 novembre).

² Certains d'entre-eux pourront ainsi toucher une prime dont le montant pourra correspondre au double voire au triple du salaire annuel d'un fonctionnaire « de base » : par ex. 67200 pour un responsable d'une Direction d'administration territoriale de l'Etat du groupe 1 !.